



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 FEVRIER 2016

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie MUHLEMATTER, Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Grégory FOL, Maurice VIOUD.

Procuration : M. Marc VUAGNAT donne procuration à M. Pascal LOUBIER

Excusé : Jean-Louis VUICHARD, Agnès HUYTON.

Secrétaire de séance : Ingrid LAVOREL.

Le compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

I. Indemnité de fonctions des adjoints.

La Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat instaure de nouvelles dispositions régissant les conditions d'exercice des mandats locaux et améliorant leurs conditions d'exercice. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2016 dans les communes de moins de 1000 habitants, les indemnités des maires sont fixées automatiquement selon un barème défini en fonction de la strate de population soit pour Savigny à 31% de l'indice brut 1016.

La délibération du 09 avril 2014 ayant fixé des indemnités de fonction à un montant inférieur au barème mentionné à l'article L2123-23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit donc de délibérer afin de déterminer le régime indemnitaire des adjoints au maire, l'indemnité du Maire étant fixée de plein droit à taux plein.

Sur proposition de Mme le Maire, Le Conseil Municipal décide à 8 voix pour et 5 abstentions (P. LOUBIER (2 voix), L. VUICHARD, I. LAVOREL, Y.FOL) de fixer les indemnités des adjoints à 100 % du montant maximum.

II. Garanties financières d'emprunts contractés par la SEMCODA pour l'acquisition en l'état futur d'achèvement de pavillons PLS et PLAI « Les Jardins du Château ».

La SEMCODA souhaite acquérir en l'état futur d'achèvement 16 pavillons de logements aidés comprenant 1 PLAI et 15 PLS dans le projet « les Jardins du Château » situé au Chef-lieu, route du Château. Elle demande à la commune de porter sa garantie financière totale pour le remboursement de prêts d'un montant de 2 708 700 € et d'un montant de 112 200 €.

Le Conseil Municipal, considérant qu'il serait plus judicieux de porter sa garantie financière pour des projets situés sur des terrains communaux, décide, à l'unanimité, de ne pas garantir les prêts ci-dessous.

III. Recrutement d'agents non titulaires sur un emploi non permanent dans le cadre d'un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Afin de faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ou pour pallier à l'absence des agents en congés, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer des emplois d'adjoint technique 2^{ème} classe pour assurer les fonctions d'agent technique et habilite Mme le Maire à recruter des agents contractuels pour pouvoir à ces emplois.

IV. Informations diverses

1. Urbanisme.

La Commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire déposé par Mme Laurence BLANCHET pour un agrandissement à Murcier.
- ✓ Permis de Construire modificatif déposé par M. Malo VITTORI pour un agrandissement à Cessens.
- ✓ Permis de Construire Modificatif déposé par Mme AVET L'OISEAU pour une reconstruction après sinistre à Cessens.
- ✓ Permis de Construire déposé par le GAEC La Ferme du Sabot de Vénus pour la construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage à Cessens.
- ✓ Permis de Construire déposé par M. et Mme SCHMITZ pour la construction d'une maison individuelle à Cessens.
- ✓ Déclaration préalable déposée par la Commune de Savigny pour la pose d'une passerelle et d'un portail au Chef-lieu.
- ✓ Déclaration préalable déposée par M. Patrick BRON pour modification et création d'ouvertures à Nyoux.
- ✓ Déclaration préalable déposée par M. Anthony KUHN pour la pose d'une clôture à Murcier.
- ✓ Déclaration préalable déposée par M. Alain FRATI pour la construction d'un garage accolé à l'habitation.

2. Intercommunalité.

2.1 Communauté de Communes du Genevois (CCG)

2.1.1 Commission Transport et Mobilité

Le programme de travaux pour l'année 2016 a été présenté :

- mise en accessibilité des arrêts de bus,
- changement de logiciel pour le transport scolaire (inscription et paiement par internet),
- élaboration d'un schéma de pistes cyclables sur les grands axes,
- installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques notamment à Valleiry, Viry et Vulbens.

L'enquête réalisée sur le transport scolaire montre que globalement les familles sont satisfaites de ce service. Il est à noter que les bus scolaires sont plus fréquentés le matin que le soir ce qui porte préjudice à l'organisation des transports scolaires.

2.1.1 Commission Environnement, énergie et développement durable, déchets

- présentation de l'efficacité des nouveaux aménagements des corridors biologiques,
- sensibilisation des agents techniques communaux et des particuliers sur les méthodes pour limiter la propagation des plantes invasives,
- projet de méthanisation : consultation des agriculteurs, principaux acteurs de ce processus,
- Déchetteries : des aménagements vont être réalisés pour éliminer le vrac au sol, réfection de la Déchetterie de Vulbens afin de répondre aux normes.

2.2 Syndicat Intercommunal du Vuache

- Réédition de l'ouvrage sur les légendes du Vuache,
- Chantiers participatifs,
- stage de tailles des arbres fruitiers avec deux journées de formation gratuite pour les particuliers,
- Animation sur les espaces naturels à Vers,
- Loi sur l'utilisation des pesticides applicables au 1^{er} janvier 2017,
- Festival du film vert.

3. Divers.

- 3.1 La Journée de l'environnement aura lieu le samedi 19 mars 2016 à 9 heures.
- 3.2 L'appel d'offres pour les travaux de sécurisation de voirie aux hameaux de Nyoux et Murcier a été lancé.
- 3.3 Discussion engagée avec la MJC du Vuache pour la pose de panneaux d'information.
- 3.4 Les travaux d'assainissement du Chef-lieu vont débiter prochainement.
- 3.5 Plan Local d'Urbanisme : un atelier participatif d'élaboration du PADD (Projet de Développement et d'Aménagement durables) aura lieu le mardi 08 mars 2016 à 20 heures. Une réunion intercommunale (Chevrier, Dingy, Valleiry et Savigny) s'est déroulée afin d'articuler les différentes orientations de chaque commune.
- 3.6 Un radar pédagogique va être déplacé à Nyoux.
- 3.7 Une réunion avec les Agriculteurs a permis de lister les travaux effectués en 2015 et ceux à réaliser en 2016 sur les chemins communaux.

Le Maire,
Béatrice FOL.

